

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Commune de
PERNES-LES-FONTAINES

N° DM/31/1.1/2025-37

Décision Municipale relative au contrat à conclure avec MEPHISTO EVENTS dans le cadre de la Fête Votive de la Saint Roch

Le Maire de la Commune de PERNES-LES-FONTAINES,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2122-22 et L 2123-23,

VU le Code de la Commande Publique,

VU la délibération du 23 mai 2020 par laquelle le Conseil Municipal de PERNES-LES-FONTAINES, en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, donne délégation à Monsieur le Maire, pour la durée de son mandat, pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 10 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

CONSIDERANT que la Collectivité souhaite organiser une animation musicale le samedi 16 août 2025 dans le cadre de la fête votive de la Saint Roch,

VU la prestation d'animation musicale proposée par MEPHISTO EVENTS,

APPROUVE le contrat à conclure avec MEPHISTO EVENTS pour l'organisation d'une animation musicale dans le cadre de la fête votive de la Saint Roch et DECIDE de le signer,

PRECISE que le montant de la prestation s'élève à 6 500.00 euros T.T.C.,

PRECISE que les crédits sont prévus au budget de l'exercice en cours.

Pernes-les-Fontaines, le 22 Juillet 2025
Le Maire, Didier CARLE,



Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes qui peut être saisi par l'application informatique "télécours citoyen" accessible par le site internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication et/ou sa notification.

Transmise au représentant de l'Etat le : 24.07.2025

Publiée le : 24.07.2025

Notifiée le :